

LA FEUILLE DE VIGNE

Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze

ÉDITO

Nous nous excusons pour le retard de ce numéro qui aurait dû sortir au début de l'été. Il est dû en partie au congé bien mérité pris par notre graphiste, Maëva, pour la naissance de sa petite.



1. Remontage d'un mur en pierre sèche sur le bord de la calade, face au grand lavoir (Cliché Loïc Saint-Jalmes).

Depuis notre précédent numéro de janvier, notre association a largement rempli son contrat.

Début avril, plusieurs d'entre nous participaient à un chantier Pierre sèche au ruisseau, appuyé par le *Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche*. Mi-mai, nous étions à Villeneuve-de-Berg pour une visite de cette ancienne bastide royale, un temps sénéchaussée de Saint-Remèze. Dix jours plus tard, c'était notre traditionnelle Fête du Pain au four de Micalin avec notre boulanger-artisan Jean-Sébastien, par une belle journée de printemps.

Début juin, nous avons prévu la visite de l'étonnante ville de Beaucaire, qui connut sa période de gloire du XVIe au XIXe s. avec sa célèbre Foire de la Madeleine au rayonnement international.



2. Randonnée patrimoniale au Mas cévenol à Terus (Saint-Pierre-Saint-Jean) (Cliché Loïc Saint-Jalmes).

Dans le même mois, nous avons démarré notre collecte pour la rénovation de la toiture de la chapelle sainte Anne, un projet qui nous tient à cœur, monté en partenariat avec la Mairie et *La Fondation du Patrimoine*. Notre souhait serait que cette chapelle soit ouverte plusieurs mois par an pour des expositions, des concerts, des séances de travail, des cours, du cinéma. En faire un lieu de vie, un lieu d'accueil et de lien social. Vous trouverez dans ce bulletin un rappel sur cette mobilisation.

Durant l'été, nous proposons la belle exposition d'aquarelles de Chantal Rouhouse, avec un vernissage réussi, et le concert de Gaëlle Constantin, avec sa magnifique voix, justement dans cette chapelle. C'était une première, qui ne demande qu'à être renouvelée. Il y a eu encore le concert des *Tontons Dixies* à la place du château, où nous assurons la buvette. Et pour terminer, la Nuit des Etoiles sur la butte de La Plaine d'Aurèle, qui nous vaut toujours du monde.



3. Journée à Beaucaire. Montée à la Forteresse (Cliché Michel Raimbault).

Nos randonnées patrimoniales nous permettent d'approcher autrement les sites de notre territoire ardéchois ou proche et de partager des expériences de préservation et de valorisation.

Après la castagnade d'automne, un autre moment fort, il nous faudra penser à nos actions à venir et au renouvellement de notre équipe.

Le président

Saint-Remèze et la presse

Gilbert Pangon

Quelques articles retrouvés à la BNF Gallica, depuis 1848.

(Gallica est la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France)

J'ai retrouvé d'anciens articles de journaux et revues qui peuvent intéresser la plupart d'entre nous. Ils offrent un éclairage précieux sur le quotidien, les faits divers et les petites histoires qui ont façonné la vie locale. Une plongée dans le passé, autant de fragments d'histoires locales qui enrichissent notre compréhension du territoire et de ses habitants. Une source d'information historique, c'est de l'histoire locale qui nous permet de revivre la vie au cœur des siècles passés.

Revue de l'Orient : bulletin de la Société orientale, 1848. IV. Nécrologie. L'Abbé Dubois.

Jean-Antoine Dubois, né à Saint-Remèze, le 17 janvier 1765, de parents honnêtes, fit ses études à Viviers d'une manière assez brillante. Se sentant porté vers l'état ecclésiastique et ayant du goût pour les missions, il fit son cours de théologie dans la même ville, y prit les ordres sacrés, se rendit à Paris en juillet 1791 et en partit le 29 janvier 1792, puis se rendit dans l'Inde, où il arriva la même année. Doué d'un esprit pénétrant et d'une mémoire heureuse, il eut bientôt appris les langues des pays qu'il était appelé à évangéliser. Il possédait le tamoul, le canara et le télंगा. A la connaissance de ces langues, il joignit celle de l'anglais qui lui était nécessaire pour les relations qu'il devait entretenir avec les autorités du pays... Ce fut pendant les rares instants que lui laissèrent les devoirs du ministère apostolique, qu'il composa son ouvrage intitulé : *Histoire des mœurs, des institutions et des cérémonies des peuples de l'Inde*, qui lui valut une pension de la compagnie des Indes, lui mérita le titre de membre de la Société asiatique de Calcuta et le fit admirer par les orientalistes...

Revenu en France en 1820, il fut nommé membre de la Société asiatique de Paris...

Comme écrivain, il s'était formé sur nos beaux modèles ; comme homme apostolique, il a marché sur les traces des Vincent-de-Paul et des François-Xavier. Il s'est éteint au milieu de ses disciples, le 17 février 1820 (Fig. 1).



1 Portrait de l'Abbé Dubois (1766-1848). Gravure Testard.

L'Abbé Voisin



2 Loups en meute.
© Alexandre / Adobe Stock

Journal des faits, Tous les journaux dans un : 14 juillet 1853.

Dernièrement un habitant de Saint-Remèze, passant dans un bois, entendit de petits grognements d'une espèce particulière. Il regarde, et dans un taillis aperçoit une portée de louveteaux ; il y en avait six, venant de naître. Chacun d'eux ouvrait la gueule comme réclamant la pâture. Dans le lointain on entendait des hurlements ; c'était probablement la mère apportant à manger à ses petits. Le paysan n'avait qu'un seul fusil de chasse à un coup, chargé pour des perdrix ; il emporta bien vite les louveteaux pour gagner la prime, et, courant au galop, il se dirigea vers le village. Depuis ce moment on entend dans les environs des plaintes d'un son si rauque et si formidable que quelques habitants hésitent maintenant à faire sortir leurs troupeaux (Fig. 2).

(Courrier de la Drôme)

Les loups sur le plateau de Saint-Remèze



3 Dépouille de loup promenée dans les rues de Bourg. Dessin Chantal Rouchouse.

Le plateau a vécu avec des loups relativement nombreux tout le long du XIX^e siècle. Ils se sont multipliés à la faveur des désordres de la période révolutionnaire et profitent de la présence de très nombreux ovins. Des battues collectives sont organisées à la suite des plaintes des éleveurs. Elles se déroulent essentiellement au printemps au moment où les louves mettent bas et prennent la forme d'opérations militaires avec des traqueurs et des tireurs, sous la direction du lieutenant de louveterie. En fait, ces battues ne sont pas très efficaces. Le recul des loups est plutôt lié à des actions individuelles, des primes relativement importantes étant prévues pour ceux qui abattaient des loups, une femelle rapportant plus qu'un mâle (**Fig. 3**).

Primes accordées par l'Etat à partir de 1818 :

- 18 Francs par louve pleine,
- 15 Francs par louve non pleine,
- 12 Francs par loup,
- 6 Francs par louveteau.

Les derniers loups ont été abattus localement dans les années de 1900 à 1910.

Echo de l'Ardèche : 23 août 1862.

L'orage qui a éclaté vendredi dernier, dans l'après-midi, sur la commune de Saint-Remèze a été marqué par un de ces effets terrible et étrange à la fois, qui signale le plus souvent le passage du fluide électrique. Deux cultivateurs, Augustin Bouygues, âgé de 21 ans, et Alexis Sallele, surpris par l'orage, au milieu d'un champ de la plaine d'Aurelle, où ils travaillaient à brûler des herbes, ont été foudroyés par le premier coup de tonnerre. Sallele n'était qu'évanoui. Revenu à lui après un moment, un triste et singulier spectacle a frappé ses yeux. A côté de lui, le cadavre de Bouygues, dans un état de nudité complète, n'ayant conservé que son chapeau, était étendu sur le dos, la tête reposant sur ses effets personnels roulés en paquet, oreiller improvisé par la foudre (**Fig. 4**).



4 Foudre. Photo internet.

L'Artiste Messin : journal hebdomadaire : 7 septembre 1862.

Un coup de foudre.

Le tonnerre vient de nous servir un nouveau plat de son métier. On lit dans tous les forts papiers. Dans la commune de Saint-Remèze deux cultivateurs tombent frappés par la foudre pendant un orage. L'un deux est tué sur le coup ; l'autre, en revenant à lui après un moment d'évanouissement, aperçoit à ses côtés le cadavre de son camarade, dans un état de nudité complète, n'ayant conservé que son chapeau. Il était étendu sur le dos, la tête reposant sur ses effets d'habillement, roulés en paquet, « sorte d'oreiller improvisé par la foudre ! » Admirez, je vous prie, comme les mœurs se sont adoucies depuis quelque temps dans toutes les classes de la société. Oh ! bienfait de la civilisation moderne ! Le tonnerre lui-même n'a pu se soustraire à cette généreuse influence ! Il aurait pu tuer les deux cultivateurs, il s'est contenté d'une victime. Et quelle attention pleine de délicatesse, de lui mettre un oreiller sur la tête au moment de l'endormir du sommeil éternel !... Une chose qui m'afflige, par exemple, c'est que pareille attention ait été si mal reconnue par celui qui en a été l'objet : il n'a même pas ôté son chapeau pour remercier, le malhonnête !

(Tintammarre)



5 Garde des moutons à Saint-Remèze.
Henriette Dumas, années 1960

Le Courrier du Gard : journal quotidien : 22 mai 1863.

Un funeste événement est arrivé la semaine dernière dans la commune de Saint-Remèze. Un jeune homme âgé de 22 ans et habitant de cette localité avait eu l'imprudence de s'armer d'un fusil en conduisant son troupeau au pâturage. Ayant aperçu des gendarmes qui se rendaient à la correspondance, il cacha son arme dans un buisson, et en voulant, un peu plus tard, la retirer par le canon, le coup partit et l'atteignit dans l'estomac. Cet infortuné eut encore la force de gagner la maison de ses parents ; mais en arrivant sur le seuil, il tomba raide mort (**Fig.5**).

(Courrier de la Drôme)

L'Echo de l'Ardèche : 28 janvier 1876.

Le nommé Gabriel Pradal qui dessert la commune de Gras comme facteur a fait preuve le 19 courant d'un rare courage. Parti de Gras vers les 10 heures pour se rendre à Saint-Remèze distant d'environ 9 km et par un froid des plus intenses, le facteur eut à vaincre d'abord mille difficultés pour arriver seulement à Saint-Vincent, petit hameau qui se trouve sur son passage et à peine éloigné de 4 km de son point de départ. Là, plusieurs personnes lui firent remarquer qu'il était dangereux de pousser plus avant attendu que le chemin couvert de la grande quantité de neige tombée la veille était impraticable. Pradal continue sa route à travers des dangers de toute sortes, tantôt jusqu'aux épaules, tantôt enfin il se laissait choir dans les précipices d'où il se relevait avec des contusions plus ou moins graves. Épuisé il appela au secours, et heureusement sa voix parvint jusqu'aux oreilles de deux hommes qui le tirèrent d'une mort certaine et offrirent de l'accompagner jusqu'à Saint-Remèze où ils n'arrivèrent qu'à 2 heures et demie après avoir bravé des dangers inouïs. A 3 heures, après avoir reçu les encouragements et les félicitations du maire, les voyageurs armés tous trois repartirent de Saint-Remèze et s'acheminent vers Gras. Cette fois leur voyage s'effectua plus difficilement encore. Passant sur des montagnes de neige, à travers des arbres dont ils n'apercevaient même pas la cime il leur a fallu faire des efforts incroyables, surhumains. Ils ne faisaient pas 30 mètres sans être obligés de s'arrêter, l'un deux enfoui dans la neige réclamait le secours des deux autres. Aussi ne faisaient-ils que deux ou trois km par heure. A mi-chemin de Saint-Remèze et de Gras, exténué, Auguste Julien, jugea prudent de regagner sa demeure laissant ses deux compagnons achever péniblement leur marche. Ils arrivèrent à Gras à sept heures et demie du soir (**Fig. 6 et 7**).



ROSENTHAL Photographie

Petit F^d de Noyon & AMIENS

6 Facteur en tournée. Cliché internet.



7 Saint-Remèze sous la neige.
Avenue général Leclerc, années 1970.



8 Urne électorale. Photo internet.



9 Portrait en buste de Napoléon III par Adolphe Yvon. 1868.

L'Avenir républicain, propagateur de l'Aube : 15 août 1878.

Cris sédition. - Un militaire retraité de Saint-Marcel-d'Ardèche, convaincu d'avoir, le jour des dernières élections du conseil municipal de Saint-Remèze, le 16 juin dernier, proféré publiquement des cris sédition en criant : Vive l'empereur ! a été condamné à 16 francs d'amende (Fig. 8 et 9).

Le Journal de l'Ariège : 9 février 1882.

Acte de probité.

Le nommé Flaudin Hyacinthe, engagé volontaire dans la 1ère compagnie de dépôt au 59ème, natif de Saint-Remèze (Ardèche) a trouvé une pièce d'or et s'est empressé d'en faire la déclaration à ses chefs, et ensuite au bureau de police. Il la tient à la disposition de son possesseur légitime. On ne saurait trop louer de pareils actes de probité (Fig. 10).



10 Napoléon 20 francs Or. Pièce éditée jusqu'en 1914.

Patriote de l'Ardèche : 29 juin 1888.

St-Remèze. Le nommé C... Jean-Jacques, journalier, âgé de 59 ans, s'est introduit, le 24 juin, à 10 heures du soir, dans le grenier à foin du sieur M... Jean, propriétaire, et a tenté de violer la fille de ce dernier, âgée de 26 ans, sourde-muette et idiote.

D'après la rumeur publique, l'auteur de ce monstrueux attentat n'en serait pas à son coup d'essai. Le nommé C... a été arrêté par la gendarmerie de Bourg-Saint-Andéol et mis à la disposition de M. le procureur de la République.



11 Le choléra. Le Petit Journal.



12 . Léon Bouveret (1850-1929) qui joua un rôle important dans la lutte contre le choléra en Ardèche (Journal de Médecine de Lyon, 1929).

Le Républicain des Cévennes, journal de l'arrondissement de Largentière et de l'Ardèche : samedi 13 septembre 1884.

St-Remèze. Cette localité est devenue tout à coup un foyer épidémique d'une rare intensité. Le seul cas de maladie qui s'était manifesté depuis une dizaine de jours entraînait en convalescence, lorsqu'une série de cas foudroyants et de décès s'est produite.

De samedi à lundi, on a eu la douleur de constater seize décès et une dizaine de malades en traitement.

M. le Préfet de l'Ardèche accompagné du médecin des épidémies, d'un conseiller de préfecture et du chef de cabinet s'est transporté immédiatement à St-Remèze afin d'y ordonner les mesures à prendre et de distribuer quelques secours.

Le service médical a été confié à M. le docteur Bouveret agrégé de la faculté de Lyon qui a déjà rendu d'importants services dans les localités précédemment atteintes (Fig. 11 et 12).



13 Les cantinières. Editions épopées. Photo internet.



14 Médaille militaire, instituée par Louis-Napoléon Bonaparte en 1852.



15 Médaille de la Légion d'Honneur, modèle Troisième République.

Un Couple de Braves.

Le gouvernement de la République récompense les services rendus à ses hommes politiques, mais oublie qu'il est des êtres valeureux qu'il siérait bon de récompenser. De ce nombre est cette ancienne cantinière du 2^e régiment de francs-tireurs de l'Ardèche : en 1870, Madame Napoléon, née Marie Vigne, s'engagea à 20 ans avec son mari, Napoléon Roch. Avant la guerre, elle demeurait à Saint-Remèze. Lorsque se formèrent les francs-tireurs de l'Ardèche, le 6 novembre 1870, elle s'engagea pour ne pas quitter son mari et fut versée ainsi que lui dans la légion Bombonnel. Madame Napoléon, née Marie Vigne, suivit cette légion partout: très remarquée par son courage, elle fut citée à l'ordre du jour de l'armée. On la décora de la médaille militaire le 22 août 1871.

Il y a une vingtaine d'années que Napoléon Roch et sa courageuse compagne habitent en Algérie, le coquet village de Letourneux. Ils n'ont jamais eu l'un et l'autre, que cette récompense des vrais braves : la médaille militaire.

Cela suffit-il à les payer de ce qu'ils firent, et un gouvernement, qui, en cas de guerre est tenu de compter avec le patriotisme de tous les Français, ne devrait-il pas avoir songé déjà à récompenser le courage de ces deux braves, aujourd'hui des vieillards ?

Pour l'édification plus complète de nos lecteurs et des gouvernants, qu'il nous soit permis de mettre sous leurs yeux les certificats que délivrèrent les chefs de corps à la cantinière Marie Vigne.

« Je soussigné, Louis Gallix, sous-lieutenant des francs-tireurs de l'Ardèche, 2^e compagnie, légion Bombonnel, pour rendre hommage à la vérité, certifie que la nommée Marie Vigne, femme du franc-tireur Napoléon, et cantinière de ma compagnie, s'est toujours parfaitement conduite durant toute la campagne qu'elle a suivie sans la moindre interruption. J'atteste en outre qu'elle a montré beaucoup de courage et de sang-froid, dans des circonstances difficiles et périlleuses, et notamment lors de la retraite de l'Est, quand la légion a traversé les lignes prussiennes, elle a montré une telle énergie, que notre colonel l'a citée à l'ordre du jour, à notre arrivée à Lyon et a demandé pour elle la médaille militaire. »

Signé : Louis Gallix

Annotation du colonel : « Tout ce que je pourrais dire serait encore au-dessous des éloges que mérite cette femme, que j'ai eu l'honneur de signaler à Son Excellence le Ministre, dans le rapport que je lui ai adressé. »

Signé : Bombonnel, Colonel des francs-tireurs de l'Ardèche.

Il serait impardonnable à notre gouvernement que le ministre de la guerre ne fasse pas étinceler sur la poitrine de Marie Vigne, l'Etoile des Braves qui n'aura jamais été plus méritée. Cette distinction, tard venue, sera l'embellissement des dernières années de ces deux vieux, et lorsque les petits enfants du village demanderont ce qu'est cette belle médaille, ils sauront tous les deux leur conter comment ils l'ont conquise, par leur courage et leur amour pour la patrie.

Signé : la rédaction du journal (**Fig. 13 à 17**).



16 Carte postale ancienne de Letourneux en Algérie.



17 Portrait dessiné de Charles Bombonnel (1816-1890), connu comme grand chasseur de panthères et de lions en Algérie. Il est à l'origine d'une légion de francs-tireurs qui s'intègre à l'armée française dans son combat contre les Prussiens.



18 Canot au bord de l'eau. Photo internet.

Le Courrier de Metz : 18 mars 1912.

Deux écoliers se noient dans le Rhône. Les élèves de l'école primaire supérieure étaient vendredi en promenade au champ Cabailot, sur les bords du Rhône, lorsque l'un d'eux, le jeune Martin, de Lapallud, demanda au surveillant l'autorisation de monter sur un petit canot amarré au bord du fleuve. L'autorisation lui fut accordée. Deux de ses camarades, les jeunes Brunel et Coulomb, de Saint-Remèze, demandèrent la même autorisation, mais elle leur fut refusée. Brunel et Coulomb profitèrent d'un moment d'inattention de la part du surveillant pour sauter à leur tour sur le bateau ; mais la frêle embarcation

chavira et les trois jeunes gens furent précipités dans le fleuve. Le jeune Martin put regagner la rive à la nage. Brunel et Coulomb se sont noyés (**Fig. 18**).



19 Photo de Lucienne Vauclare avec son bouquet de fleurs. 1923. Collection Ghislaine Boulerot.

Une anecdote concernant le passage du Président de la République Alexandre Millerand à Saint-Remèze le 11 juillet 1923, rapportée par Ghislaine Boulerot.

Lors de sa visite en Ardèche les 10 et 11 juillet 1923, le président se rend à Annonay, Lamastre, Privas, où il passe la nuit, Vals, Aubenas, Largentière, Joyeuse, Ruoms, Vallon et Bourg-Saint-Andéol où l'attend un train spécial pour Dijon en fin de journée. Le cortège fait halte au passage à Saint-Remèze, où il est reçu par la municipalité. Un magnifique bouquet de fleurs est remis au président par Lucienne Vauclare, pupille de la Nation, âgée de dix ans. La tradition veut que le bouquet fût jeté dans les vignes dès la sortie du village. Quelle délicatesse pour la population de Saint-Remèze qui lui avait réservé un bon accueil ? (**Fig. 19**).

Avec l'aide du Dauphiné libéré, 1962 : La catastrophe du « Banc-Rouge ».

Le 9 avril 1962 une terrible explosion endeuillait plusieurs communes de notre région. Une centaine d'employés travaillaient à la poudrière du « Banc-Rouge » sur la commune de Saint-Marcel-d'Ardèche dans la fabrication de charges explosives. A 7 h 25, une gigantesque explosion se fait entendre alors que les ouvriers se préparaient à prendre leurs postes. 18 victimes sont alors recensées sur le site dont 2 de Saint-Remèze, les jeunes Marcel Helly et sa femme Pierrette, sans oublier des dizaines de blessés. Un peu plus tard lorsque les pompiers, les gendarmes et médecins rentrant sur le site, dans un champ de guerre, ce fut la désolation, murs éventrés, toitures soufflées, amas de ferraille mais aussi et surtout de nombreux cadavres dont certains affreusement mutilés.

Deux personnes de Saint-Remèze, jeunes mariés, Marcel âgé de 30 ans et sa femme Pierrette 36 ans ont été violemment projetés au début du drame par l'explosion de la poudrière. Marcel entendant la déflagration, aperçoit son épouse à quelques dizaines de mètres de lui. Pris de panique mais mu par l'amour, il se précipite vers elle. Malgré les appels de prudence de M. Brun de Saint-Remèze qui lui demande de rester sur place, Marcel n'écoute que son courage et court vers Pierrette. C'est à ce moment qu'une seconde explosion plus meurtrière encore frappe la zone tuant plusieurs personnes, dont Marcel lui-même. En tentant de sauver son épouse, il trouve à son tour une fin tragique. Son geste, empreint de bravoure et d'amour, restera gravé dans nos mémoires (**Fig. 20 et 21**).



20 Plaque commémorative des victimes de la catastrophe du Banc-Rouge.



21 . La catastrophe du Banc-Rouge. Archives photo Le DL.

Je fabrique mon « pète-boudougnès »

Gérard Mialon

Jusqu'au milieu du siècle dernier les enfants ne disposaient pas des jouets à foison comme aujourd'hui.

Mais les enfants de cette époque (la mienne), s'ils n'avaient pas de consoles de jeux, avaient plein de ressources pour se bricoler des jouets ou construire des cabanes.

Parmi les jeux réalisés, surtout par les enfants habitant la campagne, il y avait la fabrication des « pète-boudougnès ».



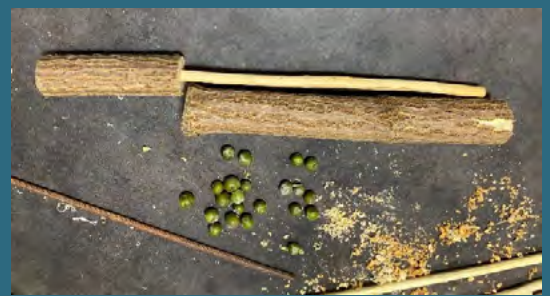
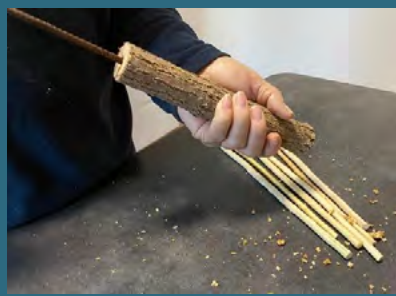
Mais c'est quoi une « boudougne » ?

C'est le nom donné en patois local à la baie du genévrier cade (fruit d'environ huit millimètres de diamètre).

Pour l'usage qu'on voulait en faire dans un « pète-boudougnès » il fallait cueillir les baies encore vertes et de forme la plus sphérique possible.

Le principe du « pète-boudougnès » :

- un tube réalisé en évidant un morceau de branche de sureau d'environ 25cm de long. On enlève la moelle centrale à l'aide d'une tige d'acier (une chute de fer à béton de 6mm est parfaite pour réaliser cette opération).



- un piston réalisé avec un morceau de bois dur cylindrique et bien droit d'environ 30cm de long (buis ou pousse de chêne vert) et pouvant coulisser dans le tube réalisé ci-dessus. On emmanche un côté du piston dans un morceau de branche (toujours de sureau noir) d'environ 5cm à 8cm de long. L'ensemble réalisé ressemble à une pompe à vélo. La longueur du piston doit être plus courte de 3cm par rapport à la longueur totale du tube.

Le fonctionnement du « pète-boudougnès » :

- on choisit une « boudougne » d'un diamètre très légèrement supérieur au diamètre du tube et on l'insère dans un côté du tube d'environ 2cm.
- on répète l'opération sur l'autre extrémité du tube en enfonçant la boudougne d'au moins 4 à 5 cm à l'aide du piston. L'engin est armé.
- pour tirer il suffit de tenir le tube à deux mains et de le ramener fortement d'un coup sec vers soi en tenant le manche du piston appuyé sur le ventre. Le piston comprime l'air entre les deux boudougnès jusqu'à ce que la pression expulse, avec un grand claquement, la boudougne située en bout du tube. Si le tir est peu précis tout l'effet est centré dans le bruit (un vrai coup de pétard) provoqué par la détente de l'air comprimé à l'éjection de la boudougne.
- la boudougne qui a été repoussée par le piston a remplacé celle éjectée (si la longueur du piston a été bien réglée). Il ne reste plus qu'à retirer le piston et introduire une nouvelle boudougne qu'on va à nouveau repousser violemment. Pas de tir en rafales avec ce type d'engin mais des tirs possibles entre 5 et 10 secondes d'intervalles pour les plus doués.

Tentez l'expérience ! Fabriquez-en un ! Faites découvrir à vos enfants ou vos petits-enfants les jouets d'antan. Les munitions ne manquent pas et sont gratuites ; il vous suffira d'aller vous approvisionner lors d'une balade dans la garrigue autour du village. Et surtout c'est un jouet qui peut avoir une deuxième vie : du fait qu'il est entièrement en bois vous pourrez allumer le poêle ou le barbecue avec.

Le projet de restauration de la toiture de la chapelle sainte Anne à Saint-Remèze



1. La chapelle dans les années 1950. Carte postale.

La chapelle sainte Anne, au milieu de son parc, est bien connue des villageois (Fig. 1).

Elle fut **construite de 1867 à 1872** sous l'autorité de Mr Delo, architecte, du temps du curé Louis Raphanel sur un terrain légué à l'époque à la fabrique. Elle est liée à la vitalité de la religion catholique dans la seconde moitié du XIXe siècle, qui structure le quotidien de la plupart de nos villages. La piété

devient plus festive, plus ostentatoire, comme en témoignent le cérémonial des sacrements, le développement des processions, des pèlerinages et l'intérêt renouvelé pour le culte des saints. Saint-Remèze connaît alors son maximum démographique.

La chapelle subira néanmoins les effets de l'anticléricalisme qui se développe à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Elle fait l'objet de conflits entre la commune et les autorités religieuses locales à la suite de la **Loi de séparation des Eglises et de l'Etat**. Le jeudi 17 août 1911, les autorités communales forcèrent la grille porte de l'enclos et prirent possession de la chapelle, avec l'intention de la vendre et en attendant d'y entreposer le matériel incendié de la commune. Le bien est effectivement mis en vente, il est acquis par Florentin Boulle qui le lègue en 1945 à sa fille Rosa Céline Boulle, religieuse de la Présentation de Marie, qui le cède en 1959 à l'association diocésaine de Viviers.



2. La chapelle vue du côté sud.

Elle est de **style néo-gothique**, à simple nef de deux travées et chœur voûtés de croisées d'ogives (Fig. 2).

Sa façade ouvre par un **portail en arc brisé**, à simple archivolt ornementée, flanqué de deux colonnettes et surmonté d'un tympan décoré d'une délicate sculpture de feuillages. Elle est occupée aussi par une **rosace** à dix pétales. Au sommet du pignon, se dresse une **croix nimbée** de type croix celtique à nœud quadruple (Fig. 3).



3. La façade et le portail de la chapelle.

La couverture est en **tuiles mécaniques**, peu courantes localement. L'avant-toit est souligné d'une intéressante génoise composée de petites arcatures trilobées (Fig. 4).



4. Le chevet de la chapelle avec sa génoise.

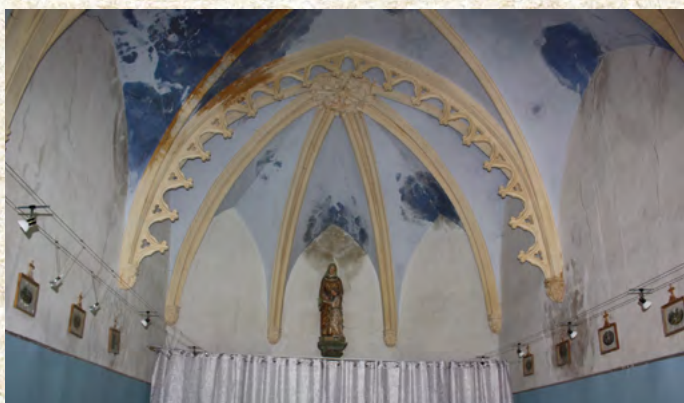
Le monument est bâti en calcaire blanc, à grain fin, de la carrière Sainte-Juste à Saint-Restitut (Drôme). Le sol est recouvert de jolis carreaux octogonaux et de cabochons en ciment, provenant probablement des usines Lafarge de Viviers ou de Bourg-Saint-Andéol, où ce type de fabrication était florissant depuis le milieu du XIXe siècle.

Propriété de l'évêché de Viviers, la chapelle a fait l'objet d'un **bail emphytéotique** avec la mairie, en date du 24 janvier 2013, pour une durée de 99 ans. Celle-ci entretient le parc, transformée en aire de jeux, et peut utiliser la chapelle.

Depuis une quarantaine d'années, cet édifice est quasiment toujours fermé, à l'exception de quelques expositions durant l'été.



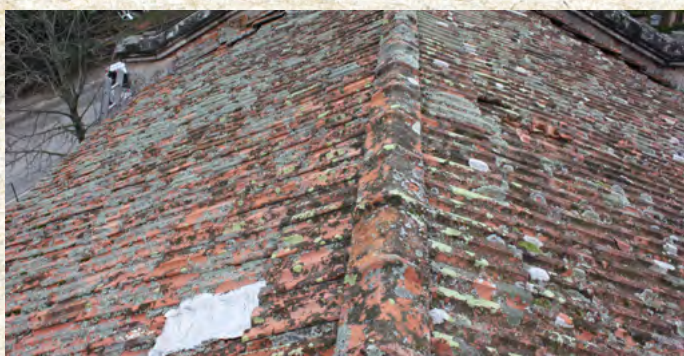
5. Les taches sur les voûtes intérieurs.



6. Les taches côté chœur.

La toiture n'assure plus l'étanchéité nécessaire. Des fuites importantes sont observées et marquent sérieusement les voûtes à l'intérieur (taches d'humidité et auréoles). Après les épisodes pluvieux, des suintements apparaissent en haut des murs porteurs, qui montrent plusieurs fissures au niveau des enduits (Fig. 5 et 6).

La réfection de la couverture est aujourd'hui une priorité pour stopper l'aggravation des dommages (Fig. 7 et 8).



7. Les tuiles mécaniques à changer.



8. Etat du solin côté façade.

Soutenue par notre association et la commune, et en symbiose avec la **Fondation du Patrimoine**, cette restauration permettra de redonner toute sa salubrité au monument afin d'y accueillir expositions, concerts, conférences et rencontres, dans un cadre propice à la culture et au lien social (Fig. 9). Elle peut facilement recevoir une cinquantaine de personnes.

La chapelle deviendrait une vitrine du village à l'entrée de la commune, sachant qu'il y a un parking à proximité près du local des pompiers. Elle est en bordure de la D4 qui relie la vallée du Rhône à la restitution de Chauvet 2, à 7 km de là, et sur le passage de plusieurs chemins de randonnée et à proximité de campings.

Des devis ont été demandés à deux entreprises locales compétentes dans ce type de rénovation de toiture, à l'identique. Les deux se chiffrent autour de 26 000 / 27 000 €.

La collecte de dons réalisée pendant l'été les jours de marché du mardi et du dimanche est encourageante.

De nombreux locaux ont donné en participant à l'achat de tuiles. Elle est moins sensible du côté des professionnels. Le **Département** nous a accordé une importante aide financière lors de sa Commission Permanente du 12 septembre dernier. Nous avons aussi des promesses de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche et du Crédit Agricole.

Il nous reste encore un dernier effort à faire pour atteindre notre but.

Si nous poursuivons sur notre lancée, nous pouvons espérer un démarrage des travaux au cours du printemps prochain.

En attendant, un grand merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour soutenir ce projet.

Le président



Aidez-nous à restaurer
La chapelle Sainte-Anne à Saint-Remèze



Faites un don !
www.fondation-patrimoine.org



9. Affiche de la Fondation du Patrimoine.

Calendrier des animations (second semestre)

SORTIES RANDONNÉES

L'idée des randonnées patrimoniales reste notre objectif. La prochaine qui soit calée est celle du **22 novembre à Saint-Victor-La-Coste (Gard)** avec l'association *Serre La Coste, Patrimoine, Environnement*. Visite du Castellans (XIe-XIIIe s.).

Des contacts sont en cours avec d'autres associations.
En perspective : La Beaume de Ronze, Beaulieu, Saint-André-de-Roquepertuis, Saint-Paul-Le-Jeune, Saint-Just-d'Ardèche, La château de Montalet, Marcols-Les-Eaux...



Le village et le Castellans
de Saint-Victor-La-Coste.

ANIMATIONS



Les Antiques à Glanum
(Saint-Rémy-de-Provence).

Vendredi 31 octobre : Journée à Saint-Rémy-de-Provence avec l'association *HistoireS Autrement* et l'association *Les Amis de Saint-Montan*. Visite du site archéologique de Glanum et de la ville de Saint-Rémy.

Conférence en soirée sur *Remi, évêque de Reims, Histoire, légende et mythe*, par Michel Raimbault et sur *La légende de Saint-Montan*, par Carole Naimo, à 18h30, salle Henry Rolland.

On le sait, **Remèze** est la forme occitane de Remi.

qui sont attachées à l'histoire de saint Remi, l'évêque de Reims qui a baptisé Clovis, le roi des Francs, à Noël 507. Pourquoi ce vocable de Remi est-il présent dans des terres si lointaines de la région de Reims ? Avec l'association des *Amis de Saint-Montan*, on abordera aussi la question de cet ermite aveugle, successivement retiré en Lorraine, en Vivarais puis en Laonnais, qui aurait prédit la naissance de saint Remi et ses glorieuses destinées. **Saint-Remèze et Saint-Montan** sont deux communes d'Ardèche très proches l'une de l'autre. Leur histoire est forcément liée à celle de Remi.

Il nous reviendra ensuite de recevoir cette association.



Le vitrail de saint Remi.
Eglise de Saint-Remèze.

CONFÉRENCE

Les chèvres des Gorges de l'Ardèche. Lieu et date à préciser.